

24h Annecy Aviron Indoor

Vendredi 05 et samedi 06 décembre 2025

au profit de l'AFM Téléthon

Valide une épreuve du défi Gourmandise du
Valable pour le défi Luxure du



Avant-programme

Règlement et informations générales

Organisation : Cercle Nautique d'Annecy

Contact : Denis PUYBARAUD c74010@ffaviron.fr ou 06-62-59-86-17

Lieu : Gymnase des marquisats, 54 rue des marquisats, 74000 ANNECY
Localisation GPS : Latitude : 6°08'08.6"E Longitude : 45°53'35.1"N

- Ouverture du site aux participants : 17h00
- Réunion des capitaines d'équipes : 17h45
- Démarrage de l'épreuve pour toutes les équipes : vendredi 05 décembre à 18h00
- Fin de l'épreuve pour toutes les équipes : samedi 06 décembre à 18h00
- Fermeture du site : samedi 06 décembre à 19h30

Sécurité : Groupe d'organisation du Cercle Nautique d'Annecy et Équipe de secouristes sur site.

Objectif : Parcourir en small team (3 à 10 participants) la plus grande distance possible en 24 heures sur un ergomètre Concept 2.
Animation créée dans le but de générer des dons au profit de l'AFM Téléthon.

Réglementation :

- Événement ouvert à tout pratiquant **majeur** le jour de l'événement, à jour d'une **licence compétition (Licence Annuelle, Indoor, Événementielle, Banc Fixe, Universitaire) de la Fédération Française d'Aviron 2025-2026** (hors para aviron PR1 et PR2, le gymnase ne permettant pas l'accueil de personnes à mobilité réduite).

- **Pour tous participants non licenciés FF Aviron**, ceux-ci devront fournir à l'inscription (ou présenter le jour de l'épreuve) :
 - une **licence de fédération française sportive pour la compétition en cours de validité (saison 2025-2026)**, et un document attestant de la majorité.
 - à défaut de licence sportive, fournir à l'inscription un **certificat médical mentionnant « aucune contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition » datant de moins de 6 mois**, et un document attestant de la majorité.
- Engagements uniquement en Small Team (3 à 10 personnes) limités à 5 équipes.
- Il peut y avoir des équipes :
 - Femmes / Hommes / Mixtes
 - Intergénérationnelles (l'âge du plus jeune définit la catégorie d'âge de l'équipe)
 - Poids Léger / Toutes Catégories.
- En cas d'inscription d'équipe en catégorie Poids Léger, une pesée de tous les membres de l'équipe sera effectuée en tenue de sport, à l'accueil de l'équipe et au plus tard 15 minutes avant le départ de l'épreuve.
- Une équipe complète en catégorie Poids Léger doit avoir chaque participant(e) avec un poids inférieur ou égal à 75kg pour les hommes et 61,5kg pour les femmes)
- Les équipes mixtes doivent faire ramer au moins 1/3 du temps par les femmes
- Les inscriptions seront acceptées dans l'ordre d'arrivée des listes complètes des 5 premières équipes.
- L'organisation assurera la prise des licences indoor événementielle (7 euros par participant compris dans les frais d'inscription de l'équipe) à réception de l'inscription complète (cf fiche d'inscription, et le règlement des frais d'inscription).
- Chaque membre de l'équipe répartira ses durées d'effort comme décidé par le capitaine d'équipe avec pour **impératif** un **minimum de 5 minutes par relais**.
- Chaque capitaine d'équipe transmettra à l'arbitre ou l'organisateur un ordre de passage qui sera respecté sur toute l'épreuve, sauf entre 22h00 et 08h00 où il y aura possibilité de faire deux sous-groupes (un sous groupe qui se repose pendant que l'autre rame), toujours avec ordre de passage défini à respecter.
- Le règlement sportif reprend les points du règlement C7DC défi Gourmandise.
- L'**arbitrage** sera assuré par un arbitre fédéral de la ligue AURA qui aura pour missions le contrôle des licences, du poids si nécessaire, la validation réglementaire de l'ensemble des résultats.
- L'événement sportif, autorisé par la ligue d'Aviron Auvergne Rhône Alpes, est ajouté à son calendrier sportif.
- Respect strict des mesures sanitaires en vigueur au jour de la manifestation.
- Droit à l'image : Afin de valider un éventuel record de France, l'ensemble de l'épreuve sera retransmis via un live Facebook. De fait, chaque participant autorise le Cercle Nautique d'Annecy à utiliser son image, outre ce live, aussi dans le cadre d'articles d'aviron publiés dans la presse ou sur internet.



Cercle Nautique d'Annecy - Aviron
Base nautique des Marquisats
33 Rue des Marquisats - 74000 Annecy
04 50 45 74 67 - C74010@ffaviron.fr
www.annecyaviron.com

Programme :

Démarrage de l'épreuve, simultanément pour l'ensemble des équipes participantes, le vendredi 05 décembre 2025 à 18h00.

Fin de l'épreuve en simultané pour l'ensemble des équipes participantes, le samedi 06 décembre 2025 à 18h00.

Inscriptions :

5 équipes au maximum seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des inscriptions complètes.

Les inscriptions s'effectuent :

- par courrier postal adressé à Cercle Nautique d'Annecy 33 rue des marquisats 74000 ANNECY ou

- par mail à l'adresse c74010@ffaviron.fr

en renseignant la **fiche d'inscription pour chaque participant**, en dernière page de ce document.

Une inscription d'équipe est considérée complète dès lors :

- Que l'organisation a reçu un minimum de 3 et un maximum de 10 fiches d'inscriptions renseignées par équipe. Une équipe déjà inscrite et constituée de minimum 3 personnes peut être complétée jusqu'au 29 novembre à 12h00.

- Qu'un capitaine d'équipe est désigné parmi les inscrits.

- Que les frais d'inscription sont réglés (cf ci-dessous, sinon prévenir l'organisation d'un règlement reporté au jour de l'événement)

Rappel : chaque participant, non licencié en cours (saison 2025/2026) à quelque fédération sportive française que ce soit, doit produire un certificat médical mentionnant « Aucune contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition » datant de moins de 6 mois et à présenter au plus tard le jour de l'événement.

Frais d'inscription :

150 euros par équipe (plus frais de licence événementielle de 7 euros à rajouter pour toutes personnes non licenciées FF Aviron).

Ces frais prennent en compte le petit déjeuner et le déjeuner du samedi.

Le règlement des frais d'inscription s'effectuera par chèque bancaire à l'ordre du Cercle Nautique d'Annecy ou par virement bancaire sur l'IBAN :

FR76 1022 8028 0311 5148 0020 083 (merci de mentionner "Inscription 24h AAI")

Date limite d'inscription :

Samedi 29 novembre à 12h00

Une équipe ayant déjà fait parvenir son dossier d'inscription complet (minimum de 3 participants) peut rajouter des participants (dans la limite de 10) jusqu'à cette échéance.

Le programme définitif indiquant les équipes engagées sera envoyé par mail à chaque capitaine d'équipe le lundi 1^{er} décembre à 19h00.

Classements :

Les classements seront publiés sur le site internet dédié à l'événement :

<https://sites.google.com/view/annecy-aviron-indoor/accueil>

ainsi que celui du Cercle Nautique d'Annecy :

www.annecyaviron.com



Cercle Nautique d'Annecy - Aviron
Base nautique des Marquisats
33 Rue des Marquisats - 74000 Annecy
04 50 45 74 67 - c74010@ffaviron.fr
www.annecyaviron.com

Informations générales :

Parking : Parking des marquisats, gratuit, non surveillé

Vestiaires : 2 vestiaires genrés avec douches

Sanitaires : 2 sanitaires mixtes

Zone de repos : salle d'escrime (hors bruit des ergomètres) à partir de 21h45

Repos : chaque équipe prévoit son matériel de couchage

Zone de restauration : exclusivement dans le passage entre gymnase et salle d'escrime

Repas du vendredi soir et ravitaillement au cours des 24 heures : à la charge de chaque équipe

Petit déjeuner et déjeuner du samedi : offert par le Cercle Nautique d'Annecy (plat unique pour le déjeuner + dessert)

Boissons chaudes (Café / Thé) offertes sur l'ensemble de l'épreuve par le Cercle Nautique d'Annecy

Restauration légère sur place (sinon, boulangerie à proximité si nécessaire)

Une permanence médicale (secouristes) assurera la sécurité de l'évènement sur le lieu de la compétition.

Rappel des points du règlement Challenge des 7 Défis Capitaux applicables à la manifestation :

La roue de l'ergomètre ne s'arrête jamais de tourner.

Défi Gourmandise 24h Small Team = 50 points

Défi Gourmandise complété (24h + 100km) = 130 points bonus

Défi luxe : participation à un événement = 20 points attribués pour chacun des 2 premiers événements
10 points attribués pour chaque événement suivant

Et puisque l'évènement s'inscrit dans le cadre d'animations organisées dans le but de générer des dons au profit de l'AFM Téléthon :

Chaque participant ou accompagnateur peut effectuer librement un don (informations sur place).

Ce don est défiscalisable (si le donateur est soumis à l'impôt sur le revenu) à hauteur de 66 % du don.

Pour information, **le Cercle Nautique d'Annecy reversera l'ensemble des bénéfices de la manifestation** (total des frais d'inscriptions moins coûts d'organisation) **à l'AFM Téléthon.**



Cercle Nautique d'Annecy – Aviron
Base nautique des Marquisats
33 Rue des Marquisats - 74000 Annecy
04 50 45 74 67 – C74010@ffaviron.fr
www.annecyaviron.com

- Fiche inscription 24 heures Annecy Aviron Indoor 2025 -

Civilité					
NOM					
Prénom					
Date de naissance					
Nationalité					
Code Postal de résidence					
Commune de résidence					
Adresse mail					
Numéro de téléphone					
Nom de la Fédération		N° licence (fournir copie en pièce jointe)	Je ne suis pas licencié et sollicite une licence événementiel (fournir un certificat médical en pièce jointe)		
Catégorie de poids pour l'ensemble de l'équipe (entourer son choix)		Nom de l'équipe :			
Homme ≤ 75kg	Femme ≤ 61,5kg	Nom et Prénom du capitaine d'équipe :			
Homme >75kg	Femme >61.5kg				
Partie réservée à l'administration					
Numéro de licence événementiel FF Aviron		Certificat médical			
		Fourni	À présenter le jour de l'événement		